

Zeitschrift: Aînés : mensuel pour une retraite plus heureuse
Herausgeber: Aînés
Band: 17 (1987)
Heft: 5

Artikel: Les roses du juge
Autor: Valentin, Dominique
DOI: <https://doi.org/10.5169/seals-829547>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

Download PDF: 13.01.2026

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

Les roses du juge

Dominique Valentin

«Mademoiselle Lambercy, passez dans mon bureau, s'il vous plaît!» La secrétaire du juge Trétien était une de ces femmes qu'on dit sans âge. Et, dans son cas, on avait envie d'ajouter sans sentiment aucun tant elle se contrôlait, se contraignant, Dieu sait pourquoi, à ne rien laisser transparaître sur son visage. Elle entra donc dans le bureau du juge, s'attendant à tout, mais de préférence, pas à prendre en dictée un rapport long comme les peines que prononçait généralement Trétien.

—J'ai un service à vous demander, lui dit Trétien. Pourriez-vous aller chez un fleuriste et faire porter à cette adresse vingt-sept roses jaunes. J'insiste: jaunes. Ceci est inofficiel. Vous ne passez pas la commande par téléphone. Voici de l'argent. Vous payez et vous oubliez.

Oublier... Pourquoi avait-il dit cela? Envoyer des roses, jaunes ou pas, n'avait rien d'extraordinaire. Sauf si on le faisait «inofficiellement» en adjurant sa secrétaire d'oublier.

Cet envoi de roses allait devenir l'*«affaire»* de Mlle Lambercy. De secrétaire du juge elle devint juge instructeur. Trétien avait quelque chose à cacher. De juge il devenait suspect. Mlle Lambercy puisa son inspiration dans la mémoire de pièces qu'elle avait vues à la télévision. Les affaires auxquelles son travail lui donnait accès étaient beaucoup trop inhumaines pour elle. Une fois les rapports dactylographiés, elle n'y pensait plus. Jamais elle n'avait vu les hommes et les femmes que son patron condamnait. Elle tenait la comptabilité des mois et des années de prison, décomptait les jours de préventive et les sursis comme on fait un inventaire d'objets. Mais le juge Trétien n'était pas un objet et cette Mme Clotilde Barraud à qui l'on envoyait vingt-sept roses «jaunes, j'insiste», existait bel et bien.

Mlle Lambercy se découvrit le génie de la déduction. Il envoie vingt-sept roses à une dame. Donc la dame a 27 ans. Le pauvre homme! Il en a quarante de plus. Il se cache. Donc la donzelle n'est pas de son monde. De se surprendre ainsi à employer un terme aussi vulgaire que «donzellex» fit rougir Mlle Lambercy, qui, elle, était du monde

des dames et des demoiselles. Un peu de prudence, s'enjoignit-elle.

De la prudence et de la méthode. L'annuaire ne lui apprit rien. Pas de Clotilde Barraud. Mais c'est bien sûr: la dame était mariée. Non. Aucun Barraud ne figurait à l'adresse libellée par le juge. Suspect, de plus en plus suspect cet envoi de roses.

Mlle Lambercy eut beau observer le juge aussi minutieusement qu'un chat guettant un passereau, rien en lui ne paraissait changé. Naturellement, il ne laisse rien paraître, surtout face à moi qui sais, se dit Lambercy. Etre amoureux à son âge, de plus quand on est juge, ça se cache, comme un cor au pied.

Trétien ne semblait pas troublé? Qu'importe! Elle attendit le dimanche pour passer aux actes. Le repérage des lieux avait été effectué le samedi soir. Mme Barraud Clotilde habitait un quartier quelconque, ni huppé ni pauvre. Un locatif de vingt appartements; ce qui ne facilitait pas la tâche de Mlle Lambercy, détective amateur. Ce qu'en son âme et conscience elle se défendait bien d'être. Elle voulait savoir, tout simplement. Après tout, c'était elle qui avait acheté les vingt-sept roses jaunes.

Ce dimanche après-midi, elle se transforma en personnage de feuilleton. Elle déposa devant la porte de Mme Barraud Clotilde une rose jaune. Achetée chez le même fleuriste que le bouquet du juge. Le lundi, le mardi, le mercredi suivants, elle attendit en vain une lettre adressée au juge avec la mention «personnelle». La dame avait dû remercier Trétien à son adresse privée. Mais Mlle Lambercy irait jusqu'au bout de son feuilleton. Vingt-sept dimanches d'affilée elle déposa une rose jaune devant la porte de Clotilde Barraud.

C'était plus élégant que d'envoyer des lettres anonymes. Elle qui n'avait jamais fait battre le cœur d'un autre homme que son père, vivait un roman par personne interposée: si Trétien était amoureux de Clotilde Barraud, ses envois de roses réguliers devaient

l'inquiéter. Il les attribuait certainement à un rival plus jeune. Clotilde devait être dans ses petits souliers. Et c'était bien là le but de Mlle Lambercy.

Au soir du vingt-septième dimanche, Mlle Lambercy rentrant chez elle trouva une rose jaune devant sa porte. L'enveloppe qui l'accompagnait était écrite de la main du juge. La lettre qu'elle contenait aussi. Trétien l'avait démasquée. Mlle Lambercy sentit que, cette fois, la justice ne serait pas aveugle. La sentence n'allait pas être clémente puisqu'elle venait de Trétien.

Elle était brève: «Lisez ceci et repenbez-vous!»

Ceci, c'était une lettre adressée à Monsieur le juge et signée Clotilde Barraud. La voici.

«Monsieur le Juge,
Ce n'est pas pour implorer votre clémence que je vous écris, mais, au contraire, pour vous demander de me faire justice. J'ai 55 ans et je n'ai jamais rien volé de ma vie. Jusqu'il y a un mois, vingt-sept jours exactement, car on compte les jours quand on a des remords. Ce jour-là, j'étais sur le point d'aller me coucher lorsque j'ai senti que je ne pouvais pas résister à la tentation. Il y a, près de chez moi, une grande entreprise au milieu d'un grand parc. Et dans ce parc fleurissaient, à cette époque, des roses jaunes extraordinairement belles. Grosses comme des pivoines, délicates comme des pastels. On ne peut pas en approcher. Du moins je n'osais pas. Ce soir-là, munie d'un sécateur, je suis allée en voler une. Je ne sais pas si ce délit est punissable ou mineur aux yeux de la justice des hommes. Mais je ne veux pas me présenter, le jour de ma mort, devant le Seigneur avec cette rose volée sur la conscience. Vous êtes juge, infligez-moi la sanction que je mérite.

Mlle Lambercy mit la rose du juge dans le salon. Sa punition à elle serait désormais de ne plus pouvoir supporter sans honte la vue d'une rose jaune.